

## LA PREFECTURE DE VAUCLUSE COMMUNIQUE :

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Suite à la demande du Ministère de la Défense (direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la Défense), une enquête publique en vue de l'établissement de servitudes radioélectriques contre les obstacles et contre les perturbations électromagnétiques au bénéfice de la base aérienne d'Orange-Caritat (n°ANFR 084 057 0002) a été prescrite, sur le territoire des communes de Camaret-sur-Aigues, Courthézon, Jonquières, Orange, Sérignan-du-Comtat et Travaillan par arrêté préfectoral du 26 avril 2016.

Cette enquête publique se déroulera pendant vingt-quatre jours consécutifs, **du mardi 24 mai 2016 au jeudi 16 juin 2016 inclus.**

Pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers et les registres d'enquête, à feuillets non mobiles, ouverts, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur seront déposés en mairies de Camaret-sur-Aigues, Courthézon, Jonquières, Orange, Sérignan-du-Comtat et Travaillan, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels des mairies au public, précisées ci-après. La commune d'Orange est désignée siège de l'enquête.

Lieux d'enquête	Adresses	Jours et heures d'ouverture
Mairie de Camaret sur Aigues	80 Cours du Midi	- Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi : 08h00-12h00/ 13h00-17h00 - Vendredi : 08h00 - 16h00
Mairie de Courthézon	1 bd Jean Vilar Château de Val Seille	- Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mairie de Jonquières	Avenue de la Libération	- Du lundi au jeudi : 08h00-12h00 / 13h30 – 16h45 -Vendredi : 08h00-12h00 / 13h30 - 16h00
Mairie d'Orange	Services techniques 32 rue Henri Noguères	- Du lundi au jeudi : 08h00-12h00 / 13h30-17h30 - Vendredi : 08h00 -12h00
Maire de Sérignan du Comtat	Place de la Mairie	- Lundi et jeudi : 08h30-12h00 / 13h30 -17h00 - Mardi : 08h30 -12h00 - Mercredi : 08h30- 12h00 / 13h30 -18h00 - Vendredi : 08h30- 12h00 / 13h30 - 16h00
Mairie de Travaillan	1 Place Jean Moulin	- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 08h30 à 16h30 - Mercredi : 08h30-12h30

Le public pourra :

- consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres ouverts à cet effet,

- les adresser par écrit au commissaire enquêteur domicilié au siège de l'enquête (Mairie d'Orange – Services techniques – BP 187 - 84106 ORANGE cedex).

M. Jean-Luc CAILLAUD, ingénieur, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par le vice-président du Tribunal administratif de Nîmes.

Il se tiendra à la disposition du public dans les lieux et aux dates ci-après :

Date de permanence	Horaires de permanence	Lieux de permanence
Mardi 24 mai 2016	09h00 - 12h00	Mairie de Sérignan du Comtat
Jeudi 26 mai 2016	14h00 - 17h00	Mairie de Courthézon
Lundi 30 mai 2016	13h30 - 16h30	Mairie de Travaillan
Vendredi 10 juin 2016	09h00 - 12h00	Mairie de Jonquières
Mercredi 15 juin 2016	14h00 – 17h00	Mairie de Camaret sur Aigues
Jeudi 16 juin 2016	14h00 - 17h00	Mairie d'Orange

M. Michel MORIN, Colonel en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant, remplacera le titulaire en cas d'empêchement de ce dernier et exercera alors ses fonctions jusqu'au terme de la procédure.

Le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Ces documents pourront être consultés à la préfecture de Vaucluse – Direction des Relations avec les Usagers et avec les Collectivités Territoriales – Service des relations avec les collectivités territoriales – Unité affaires générales et affaires foncières – 84 905 AVIGNON cedex 09 ainsi qu'en mairies de Camaret-sur-Aigues, Courthézon, Jonquières, Orange, Sérignan-du-Comtat et Travaillan. Ils seront également publiés sur le site internet des services de l'Etat en Vaucluse ([www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr)).

La décision d'institution des servitudes pouvant être adoptée au terme de cette enquête sera prise par décret selon les articles R25 et R31 du code des postes et des communications électroniques.

Avignon, le 26 avril 2016

Pour le préfet et par délégation,  
le secrétaire général

Signé : Thierry DEMARET